



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60 / e-mail : francquembergue@yonne.fff.fr

COMITÉ DE DIRECTION

PV1 CD1

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

07 juillet 2022

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, MM. AMARAL Dominique, BARRET Claude, RENAULT Thierry, SABATIER Patrick, TRINQUASSE Jean Louis.

Excusés : Mme CHERY-FLOCH Christine, MM CHANUDET Philippe, MOREL Stéphane, PLEUX Cédric, BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), THOMAS Etienne (CTD PPF 89).

Absents :

Invités : MM. PERLIN Guillaume (éducateur sportif), SAUVAGE Arnaud (Président de la Commission Technique)

Début de séance à : 19h10

Mme. BRUNET est désignée secrétaire de séance

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de Jannick TARATTE, ancien arbitre.
Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de Guy FUMEY, ancien président du District du Jura.

Le Comité adresse ses sincères félicitations à Haithem ZAIED pour son élection à la présidence du District de Saône et Loire. Il succède à Gérard POPILLE dont le Président souligne l'investissement au service du football en lien avec des qualités humaines unanimement reconnues.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 290 CD 19 du Comité de Direction du 7 juin 2022 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communication du Président

En préambule, le comité de direction félicite :

- Alex FEBVRE de l'AJA
- Anthony MAHE du Stade Auxerre
- Anthony OUMEDJKANE d'Appoigny

Pour leur obtention du BEF

- Thomas WILZIUS de l'AJA
- Enzo MENDOZA du Stade Auxerre
- Maxime OUDIN de St-Georges
- Victor FERNANDES DE ARAUJO de Varennes

Pour l'obtention de leur BMF

a) Renouvellement du Bureau du Comité de Direction

➤ Composition du Bureau :

- Président : Christophe CAILLIET
- Secrétaire Générale : Florence BRUNET
- Vice-Président et Trésorier : Dominique AMARAL
- Vice-Président : Patrick SABATIER
- Vice-Président : Jean-Louis TRINQUESSE

➤ Signatures bancaires :

Le Comité de Direction mandate MM CAILLIET et AMARAL ainsi que Mmes LANTELME et FRANQUEMBERGUE pour effectuer toutes transactions bancaires.

Pour ces dernières, le Comité de Direction limite à la somme de 1 000 € le seuil de virement.

➤ Services administratifs et techniques :

- Secrétaires : Floriane FRANQUEMBERGUE et Patricia LANTELME
- Techniciens : Bruno BILLOTTE, Guillaume PERLIN, Etienne THOMAS
- Intendant en charge de toutes les commissions du District : Dany MOINE

➤ Nomination des membres chargés de faire appel au nom du Comité de Direction :

Le Comité de Direction adopte le principe de faire systématiquement appel en cas de contestation par l'intéressé d'une sanction disciplinaire infligée en première instance.

Pour cela, il approuve à l'unanimité, les nominations de Mme BOLLÉA et MM. BARRET et RENAULT, chargés de faire appel en son nom.

b) Homologation

Le Comité de Direction valide l'ensemble des classements de la saison 2021/2022, sous réserve des dossiers en instance.

c) Valorisation du bénévolat

Le Président informe le Comité de Direction de la liste des récipiendaires, renvoyée à Ligue le 18 juin dernier :

- Argent Ligue : Franck LAMY
- Or Ligue : Franck BELGUISE et Patricia LANTELME
- Argent FFF : Patrick SABATIER
- Or FFF : Éric FREMION
- Jeunesse bénévole : Lou Ann FAYADAT
- Challenges des dirigeants : Jocelyne CANESTRARO, Francette GAUFILLÉ, Alain MONTAGNE, Michel JOVIGNOT, Dany MOINE

d) Assemblée générale du District de l'Yonne de Football

L'Assemblée Générale du District de l'Yonne aura lieu le jeudi 10 novembre prochain.

Le Comité de Direction propose aux clubs de faire acte de candidature pour l'accueil de cette Assemblée. La décision sera prise lors du prochain Comité de Direction du mardi 30 août concernant le lieu de cette Assemblée Générale.

e) Activités clubs

Le Président informe le Comité de Direction du projet de fusion des clubs de VERGIGNY et St FLORENTIN PORTUGAIS (en cours de procédure).

La Secrétaire générale informe d'une probable nouvelle affiliation pour le club de LINDRY et section football de l'ES St FLORENTIN (omnisports).

Le Président fait part de contact avec l'ancien Président de SENS ÉVEIL, auquel il a rappelé la position ferme du District.

f) Soirée découverte Foot Loisirs des Bénévoles et Partenaires du District

Sur proposition du Trésorier, une soirée découverte Foot Loisirs des bénévoles et partenaires du District aura lieu le vendredi 16 septembre prochain, sur les installations du club d'Appoigny. Cette soirée sera conjointe à l'organisation d'un tournoi de sixte pour les équipes du Challenge de la Convivialité. Bruno BILLOTTE est missionné pour l'organisation de cette soirée.

g) Finales des coupes de l'Yonne

Le Président fait le bilan des finales des Coupes de l'Yonne qui ont lieu le 19 juin dernier au Stade Auxerrois.

Pour la saison prochaine, l'organisation des finales sera confiée au club de JOIGNY. Les modalités d'organisations seront proposées dans le courant de l'automne.

h) Journée nationale des débutants

Le Président fait un retour sur la JND qui a eu lieu le samedi 25 juin à Appoigny.

i) Soirée des Champions

Le Président fait un retour sur la Soirée des Champions qui s'est déroulée le 1^{er} juillet dernier. Il informe le Comité de Direction que l'ensemble des dotations et contrats d'objectifs reversés aux clubs représentent 111 416,20 €, soit plus de 25% du budget de l'instance. Le Comité de

Direction remercie l'ensemble des partenaires qui permettent aux clubs de l'Yonne d'être ainsi gratifiés.

Concernant les clubs absents, le Comité de Direction réaffirme qu'aucune dotation ne sera redonnée ultérieurement.

Amende 5.14 de 80 € aux clubs de MONETEAU et FC FLORENTINOIS pour absence non excusée à cette Soirée.

j) Calendrier du Comité de Direction

- Mardi 30 août 2022
- Mardi 25 octobre 2022
- Jeudi 22 décembre 2022
- Jeudi 23 février 2023
- Jeudi 27 avril 2023
- Jeudi 8 juin 2023

Le calendrier des manifestations du District sera validé lors du prochain Comité de Direction (éducateurs, arbitres, réunion de secteurs, ... etc...)

k) Campagne de licences

Il y a 878 licenciés à ce jour contre 2344 à la même date en 2021. Le Comité de Direction déplore néanmoins que trop de clubs ne procèdent pas à l'enregistrement précoce des licences malgré les incitations financières importantes dont ils ont été informés lors de la présentation des contrats d'objectifs.

l) Projet VRP pour l'arbitrage

Le Président informe que la candidature d'Alexis GIL a été retenue par le District et la CRA.

m) Service civique

La Fédération Française de Football, grâce au concours de la Ligue du Football Amateur, dispose d'un agrément collectif permettant aux Ligues régionales et aux Districts qui le souhaitent, d'accueillir des jeunes volontaires en Service Civique.

Notre Secrétaire générale est missionnée par le Comité de Direction pour faire une demande de 2 services civiques à compter du 1^{er} novembre prochain, pour une durée de 8 mois.

Le Comité de Direction remercie Marine MANTELET et Victor FERNANDES DE ARAUJO pour la qualité de leur engagement au sein du District durant leur service civique 2021/2022.

n) Candidatures

Le Président informe le Comité de Direction des candidatures suivantes :

- Florence VIÉ pour intégrer les commissions de surveillance des opérations électorales et la commission d'appel.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature de Florence VIÉ

- Laurent MOULINIER pour intégrer la commission statuts, règlements et obligations des clubs

Le Comité de Direction valide à la majorité la candidature de Laurent MOULINIER

- Pascal ROLLIN pour intégrer la commission sportive

Le Comité de Direction ne valide pas à la majorité la candidature de Pascal ROLLIN

- Christian BENARD pour intégrer la commission sportive

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature de Christian BENARD

- Mickael ROMOJARO pour intégrer la commission sportive et la commission statuts, règlements et obligations des clubs

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature Mickaël ROMOJARO

- Ronan AMARAL pour intégrer la commission statuts, règlements et obligations des clubs

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature Ronan AMARAL

- Adelino DAS NEVES en tant que délégué officiel du district

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature d'Adelino DAS NEVES en qualité de délégué stagiaire.

- Éric SCIAUD en tant que délégué officiel du district

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature d'Eric SCIAUD en qualité de délégué stagiaire.

o) Démissions

Le Président informe le Comité de Direction des démissions de :

- Florence VIÉ de la commission de féminisation
- Steve RIVIERE de la commission de discipline
- Philippe CHANUDET de la présidence de la CDA et du Comité de Direction.
- Mathieu PINGUET de toutes ses fonctions au sein de la CDA
- Maxime MOLINES de son poste de responsable des désignations des jeunes en CDA
- Quentin GUIDOU de la commission formation de la CDA
- Alexis GIL de la commission formation de la CDA
- Aurélien CHATON de toutes fonctions au sein de la CDA et du District
- Mathilde FRONT de la commission féminines de la CDA
- Jimmy ALMI de toutes fonctions au sein du District

Le Comité de Direction salue leur parcours au sein du District, les remercie pour les services rendus au football icaunais.

Concernant le Comité de Direction, le Président rappelle, conformément à l'article 13.3 de nos statuts : « En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts. »

3. Nomination des commissions du District de l'Yonne de Football

Le Comité de Direction validera toutes les commissions pour la saison 2022-2023 lors de sa réunion du 30 août prochain et prolonge la composition actuelle des commissions jusqu'à cette date

Les commissions sont susceptibles d'être complétées lors de la prochaine réunion.

Concernant la Commission Technique, le Président informe qu'il réunira prochainement les techniciens afin d'optimiser l'organisation autour des missions qui leurs sont confiées.

Sur proposition du Président, la Commission de Féminisation et la Commission de Valorisation du Bénévolat et de l'Esprit Sportif fusionnent et deviennent une seule commission : la Commission Mixité et Bénévolat.

Le Président informe le Comité de Direction des difficultés inhérentes au fonctionnement de la Commission Départementale d'Arbitrage.

Pour rappel, les missions de la CDA sont :

« Statut de l'arbitrage – article 5 .2.a (nouveau règlement voté lors de l'AG FFF du 11.12.21) :

a) Attributions :

La C.D.A. a pour mission :

- d'appliquer en lien avec la C.R.A. la politique de recrutement et de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les C.T.R.A. et/ou C.T.D.A. lorsque le poste existe,
- de participer à la formation initiale des arbitres,
- d'assurer la formation continue des arbitres,
- d'assurer les désignations,
- d'assurer les contrôles et observations,
- de veiller à l'application des lois du jeu,
- de statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu au niveau départemental,
- d'assurer la promotion, le recrutement et la fidélisation des arbitres. »

Extrait du règlement intérieur de la CDA (validé par le CD du 14.12.21)

« Article 5 – Missions de la CDA

Les missions de la commission Départementale de l'Arbitrage sont définies dans l'article 5 du Statut de l'Arbitrage.

La Commission a pour mission :

- d'élaborer la politique de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les CTRA et/ou CTDA lorsque le poste existe,
- d'assurer les désignations et les observations, de veiller à la bonne application des lois du jeu,
- de statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu,

- de soumettre au Comité de Direction du District, pour approbation, les nominations d'arbitres sur le plan départemental, les propositions d'arbitres à la Ligue, et les promotions d'arbitres honoraires.
- d'assurer la gestion du corps arbitral. »

Le Comité de Direction déplore l'absence d'éléments provenant de la CDA afin d'acter les nominations d'arbitres au niveau départemental, les propositions d'arbitres à la Ligue, et les promotions d'arbitres honoraires.

Le Comité de Direction fait part de son inquiétude concernant les manquements aux missions confiées à la CDA et souhaite qu'une réorganisation de la CDA permette un travail plus efficace au service des clubs.

Patrick SABATIER évoque les appels des clubs de MAGNY et PARON consécutivement aux décisions de la Ligue concernant le Statut de l'Arbitrage.

4. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Les clubs non en règle sont : AUXERRE AIGLES.

Le Comité de Direction missionne Florence BRUNET et Dominique AMARAL pour rencontrer le club.

b) Suivi du Budget

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget. Il informe que le budget prévisionnel sera soumis à l'approbation du Comité lors de sa prochaine réunion.

Le Président informe que le poste mutualisé en comptabilité avec la Ligue va connaître un changement avec le départ au 30 juin de Celina TEXEIRA.

c) Suivi des subventions ANS, CO CD et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

d) Dispositions Financières

Le Président informe le Comité de Direction des nouvelles dispositions fédérales concernant les frais kilométriques.

Il est proposé que ce barème soit applicable pour l'ensemble des officiels afin de ne pas créer de disparités territoriales. Les frais kilométriques passent de 0.401 € / km à 0.446 € / km (+ 11,12%) aux articles 1.04, 1.07 et 16.2 de l'Annexe 1 droits financiers et amendes de l'Annuaire du District.

Après discussion relative au remboursement des frais kilométriques pour les déplacements des membres du Comité de Direction, des commissions et salariés,

Considérant que ces frais kilométriques n'ont pas évolué depuis plus de 12 ans,

Considérant qu'à l'exception du District du Jura, La Ligue et les autres Districts du territoire sont alignés sur le barème fédéral,

Le Comité de Direction décide à la majorité de passer le barème des frais kilométriques pour les déplacements des membres du Comité de Direction, des commissions et salariés, de 0.35 € / km à 0.38 € / km (+ 8.57 %) (article 1.01 – application à partir du 9 juillet 2022)

Mise à jour de [l'Annexe 1](#) pour sa version 2022/2023

e) Pass SPORT

Fort du succès de la saison dernière sur la prise de licences FFF (31,3% des bénéficiaires du Pass'Sport ont pris une licence football), le Comité de Direction invite à relayer les informations mentionnées dans [l'Annexe 2](#) auprès des clubs afin d'en inciter un maximum à entrer dans le dispositif par la création de comptes Asso.

f) Contrats d'objectifs clubs

Les contrats d'objectifs clubs / DYF sont portés à la connaissance des clubs en [Annexe 3](#).

g) Licences

Le Président fait mention des nouvelles dispositions financières de la Ligue concernant les licences. Ces informations ont été portées à la connaissance des clubs de notre Ligue ce 7 juillet par courrier électronique.

h) Amendes

Les clubs ci-dessous se voient appliquer une amende de 80 € (article 5.14 de l'Annexe 1 droits financiers et amendes de l'Annuaire du District), pour « **Absence non excusée à une convocation devant une commission départementale ou à une invitation d'une manifestation organisée par le District** » pour ne pas avoir confirmé leur participation ou non-participation à la Journée Nationale des Débutantes du 25 juin dernier

- Auxerre Rosoirs, Charbuy, Charny, Courson, Fleury la Vallée, Magny, Pont sur Yonne, Ravières, Sens FP, St Clément, St Denis les Sens, St Sauveur, St Sérotin, Varennes, Venoy, Vergigny, Vermenton.

Réclamation du club d'APPOIGNY relative au PV 195 Sp 34

Le Comité de Direction, au vue des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.13 de 30 € relative à ce PV.

Madame BRUNET et Monsieur AMARAL n'ont pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Réclamation du club d'APPOIGNY relative au PV 241 Sp 40

Le Comité de Direction, au vue des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.24 de 50 € relative à ce PV.

Madame BRUNET et Monsieur AMARAL n'ont pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

5. Rapport des commissions

Commission Sportive

Retour sur le calendrier Seniors suite à la validation du calendrier Seniors Ligue.

Après présentation des différentes hypothèses de calendriers, le Comité de Direction valide à l'unanimité le calendrier Seniors ([Annexe 4](#)).

En lien avec la Commission Sportive, Florence BRUNET et Patrick SABATIER présenteront un document de synthèse sur les reports de matchs lors du prochain Comité de Direction. Le

Comité de Direction souhaite que des adaptations soient possibles par rapport au calendrier Ligue 1 de l'AJ Auxerre.

Commission technique

La Commission Technique présente les calendriers généraux jeunes et pratiques diversifiées pour la saison 2022-2023 ([Annexe 5](#)), les catégories et pratiques ([Annexe 6](#)) ainsi que le calendrier général PPF et les dates de rassemblement des EFF, gardiens de buts, ainsi que le calendrier des formations ([Annexe 7](#)).

Le Comité de Direction valide l'ensemble des calendriers et propositions de la Commission Technique.

La Commission Technique précise que les clés USB avec tous les documents pour la gestion administrative et sportive, seront distribuées à l'occasion de la rentrée des éducateurs le 3 septembre prochain.

Commission de Formation et d'Accompagnement des clubs

La Présidente de la commission propose une réunion formation FMI le vendredi 2 septembre. Un mail d'information sera envoyé à tous les clubs, avec une fiche d'inscription.

Commission de Valorisation du bénévolat

La secrétaire fait un retour sur les heures de bénévolats de chaque membre du District de l'Yonne effectuées dans le cadre de leurs missions pour la saison 2021-2022.

Elle rappelle à l'ensemble des présidents de commissions du District la reconduction de cette comptabilisation horaire pour la saison 2022-2023 Elle enverra prochainement un tableau type à retourner à chaque fin de mois.

6. Questions diverses

Proposition concernant une dotation supplémentaire de panneaux à destination des parents et du public : les clubs désirant obtenir un panneau supplémentaire sont priés d'en informer le District pour le 29 août prochain, délai de rigueur.

LES 12 CONSEILS AUX PARENTS DES FOOTBALLEURS



ACCOMPAGNER



ENCOURAGER



RESTER DERRIÈRE
LA MAIN COURANTE



FAIRE CONFIANCE
À L'ÉDUCATEUR



NE PAS DONNER
D'INSTRUCTIONS



RESPECTER
LES ARBITRES



ACCEPTER
L'ERREUR



RESPECTER
ADVERSAIRES ET
AUTRES PARENTS



CONTRÔLER
SES ÉMOTIONS



ÊTRE À L'ÉCOUTE
DE VOTRE ENFANT



VALORISER LES
BONNES ATTITUDES



RÉCONFORTER



N'oubliez pas que le FOOTBALL est un JEU :

- mon éducateur m'accompagne pour que je m'amuse
- l'arbitre peut se tromper
- gagner n'est pas la priorité



CNDS
COMITÉ NATIONAL
FRANÇAIS
DU SPORT

l'Yonne
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPEL : FERMETURE du DISTRICT du 30 juillet au 15 août inclus.

Prochaine réunion du Comité de Direction

Mardi 30 août à 19 heures

Séance levée à : 21h40

Le Président du District de l'Yonne de Football

Christophe CAILLIET



La Secrétaire de séance

Florence BRUNET

